



Kolly Nicolas, Grandgirard Pierre-André

Implantation de Translait et Synutra sur le site Elanco, à St-Aubin

Cosignataires : -

Date de dépôt : 28.03.18

DEE

Dépôt

Il y a une année, le 23 mars 2017, le Grand Conseil donnait son aval pour l'acquisition du site Elanco, à St-Aubin (et Marly), pour plus de 23 millions.

L'objectif de cette acquisition était de renforcer la politique foncière du canton. Le message accompagnant ce décret indiquait que « *le Conseil d'Etat a toutefois besoin de quelques mois pour fixer sa stratégie, en tenant compte du résultat des différentes analyses en cours* ». Le Directeur EE le confirmait également lors du débat au Grand Conseil, en précisant que « *des études sont nécessaires. Une partie est d'ailleurs déjà lancée pour évaluer le potentiel de reconversion du site ou de certains bâtiments. Mais, compte tenu de la valeur objective du site, il convient cependant de prendre le temps d'envisager différents scénarios avant de prendre des décisions définitives* ».

Nous avons appris, par l'intermédiaire des médias, que la société fribourgeoise Translait envisageait de s'implanter sur le site Elanco de St-Aubin. Cette arrivée se ferait, toujours d'après ce qui a été annoncé dans les médias, en partenariat avec la société chinoise Synutra, entreprise spécialisée dans la production de lait infantile.

Le but de cette implantation serait de construire une usine permettant de sécher le petit-lait pour le transformer ensuite en poudre de lait infantile.

Cette annonce nous interpelle et nous inquiète. Nous craignons que l'arrivée de cette entreprise déséquilibre le marché très sensible de l'industrie laitière. En particulier, nous craignons fortement que l'implantation de cette entreprise crée un dumping sur le prix du lait, respectivement des produits laitiers comme le petit-lait, ce qui risque de faire encore baisser le prix du lait payé aux producteurs, tout en affaiblissant les entreprises fribourgeoises actives dans ce secteur.

Enfin, il y a lieu de rappeler que le canton de Fribourg avait en son temps investi plusieurs millions lors de la déroute de Swiss Dairy Food SA au début des années 2002, afin de soutenir l'industrie laitière fribourgeoise victime d'une importante crise (*Message n° 46 du 3 décembre 2012 du Conseil d'Etat au Grand Conseil accompagnant le projet de décret relatif à l'octroi d'une aide financière en faveur de l'économie laitière fribourgeoise*). La société fribourgeoise Cremo avait notamment bénéficié de ces aides.

A l'heure où le canton pourrait, par la mise à disposition du site d'Elanco, favoriser l'implantation de l'entreprise Synutra, il y a lieu d'analyser les conséquences de son implantation pour l'industrie laitière fribourgeoise, ceci afin d'éviter que le canton ne se tire une balle dans le pied.

Au vu de ce qui précède, nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Où en sont les analyses annoncées par le Conseil d'Etat concernant la valorisation du site Elanco St-Aubin et, quelle stratégie a adopté le Conseil d'Etat pour mettre en valeur ce site ?

2. Est-ce que le Conseil d'Etat confirme les discussions avec la société Synutra, respectivement Translait, visant son implantation sur le site Elanco, à St-Aubin ?
 3. S'agissant de Synutra (en partenariat avec Translait), comment le terrain d'Elanco St Aubin sera mis à disposition (location, vente, droit de superficie) ? Et, à quelles conditions (prix, locations, etc.) ? Le Grand Conseil sera-t-il consulté ?
 4. Cette entreprise va-t-elle occuper tout le site d'Elanco St-Aubin ? Si non, quelles autres entreprises sont envisagées ? Leur cohabitation sera-t-elle possible ?
 5. Quels sont les risques et les avantages pour l'industrie laitière fribourgeoise de l'implantation de Synutra, à St-Aubin ?
 6. Quelles mesures va prendre le Conseil d'Etat afin d'assurer que l'arrivée de Synutra ne déstabilise pas le prix du lait et du petit-lait ? En particulier, est-ce que des prix plancher seront imposés à Synutra afin d'éviter tout risque de dumping pouvant potentiellement affaiblir l'industrie laitière fribourgeoise ?
 7. L'implantation de Synutra, à Cahaix, en France, en fin 2016, avait suscité aussi beaucoup d'espoir pour cette région. Cependant, et si l'on en croit de nombreux articles de presse français parus en 2017, un important malaise social semble s'y être installé. Est-ce que les difficultés du site de Cahaix ont été abordées avec Synutra, afin de ne pas connaître les mêmes difficultés, à St-Aubin ?
-